

Renaissance and Reformation Renaissance et Réforme



Claude Boudan, moine célestin et poète des Guerres de religion en France

John Nassichuk

Volume 45, Number 3, Summer 2022

'Hi cursus fecere novos...' Studies in Latin Humanism
'Hi cursus fecere novos...' Études sur l'humanisme latin

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1099730ar>
DOI: <https://doi.org/10.33137/rr.v45i3.40427>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (print)
2293-7374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nassichuk, J. (2022). Claude Boudan, moine célestin et poète des Guerres de religion en France. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 45(3), 163–187. <https://doi.org/10.33137/rr.v45i3.40427>

Article abstract

Claude Boudan was a Celestine monk of significant stature, who held several offices within the Order. He was also a prolific and talented author of Latin verse. Among his numerous works still in manuscript, the long poem in dactylic hexameters, titled *De mutua hugonostici belli et catholicae pacis collatione carmen heroicum*, is unique insofar as it offers his perspective on the contemporaneous events of the Wars of Religion in France. Written in an energetic, and at times even polemical tone, the poem describes several violent incidents that occurred during the period beginning in the early 1560s and preceding the Saint Bartholomew's Massacre of 1572, adopting a resolutely partisan point of view. In this, it resembles much of the polemical poetry written during the period, by authors as diverse as Ronsard, d'Aubigné, Jean Dorat, and Léger Du Chesne.



Claude Boudan, moine célestin et poète des Guerres de religion en France

JOHN NASSICHUK
Western University

Claude Boudan, moine célestin d'un statut considérable, qui remplit plusieurs offices au sein de l'Ordre monastique, fut aussi un auteur de vers latins à la fois productif et talentueux. Parmi ses œuvres nombreuses qui demeurent en manuscrit, le long poème en hexamètres dactyliques, intitulé De mutua hugonostici belli et catholicae pacis collatione carmen heroicum, constitue une prestation unique dans la mesure où elle donne la perspective, claire et directe, du poète monastique sur les événements récents et l'actualité des Guerres de religion en France. Écrit sur un ton énergique et même parfois polémique, ce poème raconte plusieurs incidents violents survenus entre le début des années 1560 et le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572, d'un point de vue résolument partisan. Il ressemble en cela à une bonne part de la poésie polémique composée pendant cette période, par des auteurs aussi divers que Ronsard, d'Aubigné, Jean Dorat et Léger Duchesne.

Claude Boudan was a Celestine monk of significant stature, who held several offices within the Order. He was also a prolific and talented author of Latin verse. Among his numerous works still in manuscript, the long poem in dactylic hexameters, titled De mutua hugonostici belli et catholicae pacis collatione carmen heroicum, is unique insofar as it offers his perspective on the contemporaneous events of the Wars of Religion in France. Written in an energetic, and at times even polemical tone, the poem describes several violent incidents that occurred during the period beginning in the early 1560s and preceding the Saint Bartholomew's Massacre of 1572, adopting a resolutely partisan point of view. In this, it resembles much of the polemical poetry written during the period, by authors as diverse as Ronsard, d'Aubigné, Jean Dorat, and Léger Du Chesne.

Depuis la publication en 1919 du livre de l'abbé Charbonnier sur la poésie et les Guerres de religion en France au xvi^e siècle¹, de nombreuses études ont approfondi la compréhension des pamphlets², discours³ et plaintes⁴, qui ont vu le jour à partir de 1560 dans le royaume des Valois, du côté catholique

1. Charbonnier, *La poésie française et les guerres de religion (1560–1574). Étude historique et littéraire sur la poésie militante depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX*. Réimprimée chez Slatkine, Genève, 1970.

2. Centre V. L. Saulnier, *Le pamphlet en France au xvi^e siècle*. Voir plus récemment, Debaggi-Baranova, *À coup de libelles : une culture politique au temps des guerres de religion (1562–1598)*.

3. Campagne, « Disputes et “ crimes verbaux ”. La querelle littéraire au xvi^e siècle en France ».

4. Wawrzyniak, *Lamentation et polémique au temps des guerres de Religion*.

et protestant⁵. Plusieurs travaux récents ont évalué à nouveaux frais, en la remplaçant soigneusement dans le contexte culturel et politique de leur genèse, la production des grands auteurs vernaculaires comme Pierre de Ronsard⁶, Jean-Antoine de Baïf⁷, Jean Dorat⁸ et Agrippa d'Aubigné traitant directement (et parfois indirectement) des événements survenus en France pendant les règnes de Charles IX et de Henri III. Moins connu en revanche, encore aujourd'hui, est le corpus d'écrits poétiques élaborés à cette même époque, généralement en latin mais parfois aussi en langue vernaculaire, au sein des ordres monastiques⁹. Aussi notre étude vise-t-elle à donner l'analyse détaillée d'un texte composé en latin par un poète monastique à l'époque des Guerres de religion, sur le thème de la violence sectaire qui déchire un royaume fragilisé par le conflit incessant des confessions et des intérêts. Il s'agit d'un poème latin du moine célestin Claude Boudan, l'un des principaux auteurs actifs au sein de cet ordre connu à l'époque pour la qualité de son rayonnement culturel, sur les épisodes de violence meurtrière qui surgissent de façon continuelle dans plusieurs régions de la France à la veille de la Saint-Barthélemy.

Reçu maître ès arts à l'université de Paris, Claude Boudan a dispensé des leçons de littérature latine au Collège Royal de Navarre avant d'entrer aux Célestins de Paris le 30 novembre 1532¹⁰. Il a rempli deux mandats de Principal de cet ordre, comme en témoignent les deux premières feuilles du manuscrit latin 1440 de la Bibliothèque Ceccano d'Avignon, lequel conserve les minutes détaillées d'un chapitre provincial tenu sous son autorité au printemps de l'année 1567, peu après sa deuxième élection¹¹. Pendant ses quarante ans de

5. Pineaux, *La poésie des protestants de langue française : du premier synode national jusqu'à la proclamation de l'édit de Nantes (1559-1598)*.

6. Buron et Goeurly (dir.), *Lectures de Ronsard : Discours des misères de ce temps* ; Ferrer, Lestringant et Tarrête (dir.), *Sur les Discours des misères de ce temps de Ronsard : d'une plume de fer sur un papier d'acier*.

7. Vignes, *Mots dorés pour un siècle de fer* ; Roberts, *Jean-Antoine de Baïf and the Valois Court*. 65-150.

8. Demerson, *Dorat en son temps. Culture classique et présence au monde*.

9. Voir pourtant la thèse de doctorat d'Annick McAskill, *Le lyrisme chrétien chez Anne de Marquets : étude et édition de ses DIVINES POESIES DE MARC ANTOINE FLAMINIUS (Paris, chez Nicholas Chesneau, 1568/1569)*.

10. Lagardère, *La vie admirable de notre glorieux père, Saint Pierre Célestin, Pape, cinquième du nom, fondateur de l'ordre des Célestins*. 352-53.

11. MS. Avignon Lat. 1440 : *Chapitres généraux et provinciaux des Célestins de France*, fol. 1 v^o-3 r^o : « *Advisamenta practicanda ordinata in capitulo provinciali sub R. P. Claudio Boudan ... anno Domini*

service au sein de cet ordre réformé, Boudan a élaboré une œuvre poétique considérable quant à son volume et à sa richesse, d'expression exclusivement latine, et qui pour l'essentiel n'a jamais été imprimée. Le profil de notre auteur ressemble en cela à ceux d'un grand nombre de ses contemporains, également poètes et membres des Célestins de France, parmi les plus significatifs desquels l'on peut citer Denys Lefebvre (*Dionysius Faber*) et Pierre Crespet (*Petrus Crespetus*), auteurs de vers sacrés à la fois nombreux et d'une qualité souvent remarquable, aujourd'hui ensevelis dans un oubli profond¹². Les œuvres de ses confrères célestins témoignent du respect que l'on portait à Claude Boudan au sein de l'univers culturel, très richement développé, de l'aile française de l'ordre¹³. Ainsi, le lecteur qui ouvre le manuscrit latin 18574 de la Bibliothèque Nationale de France découvre, à la tête d'une épopée latine en six livres dans laquelle Pierre Crespet raconte l'existence héroïque de saint Claude de Besançon, une dédicace en prose destinée à Claude Boudan. L'auteur loue avec ardeur ses qualités à la fois de père de l'ordre monastique (*pater amantissime*) et de poète savant¹⁴. Parmi les Célestins de France durant la seconde moitié du xvi^e siècle, Claude Boudan jouit évidemment d'une renommée double d'homme saint et de poète sacré.

De toute la production littéraire de Claude Boudan, le seul texte qu'il ait pu, fort probablement, porter à l'imprimerie fut la célèbre *Vie de Saint Pierre Célestin*, attribuée au cardinal Pierre d'Ailly. Corrigé, arrangé et orné par Denys Lefebvre, ce texte important fut imprimé en 1539 aux presses parisiennes de François Estienne¹⁵. L'attribution à Boudan relève toutefois de la conjecture,

1567 electo, 23 die mensis aprilis. »

12. Voir toutefois le travail récent de Passot-Manooretonil, *Poètes et pédagogues de la Réforme catholique*, qui comporte des pages utiles sur l'auteur célestin Jean LeFranc (130–59).

13. Sur la vie culturelle de l'ordre des Célestins, voir notamment Borchartd, *Die Cölestiner : Eine Mönchsgemeinschaft des späteren Mittelalters* ; Shaw, *The Celestine Monks of France, c. 1350–1450. Observant Reform in an Age of Schism, Council and War*. 211–60.

14. MS. BNF Lat. 18574 : *Petri Crespeti carmina*, f. 3 v^o : « R. in Christo patri Claudio Boudano. Gallic. Coelest. Coenobiarchae meritiss. f. Petrus Crespet. Salutem. In eo in quo est omnis Salus. »

15. D'Ailly, *Vita beatissimi patris, D. Petri Caelestini Quinti, Pontificis Maximi, ordinis Caelestinorum institutoris eximii, qui summo tandem Pontificatui renunciavit. Conscripita primum a doctissimo theologo, Cardinale Cameracensi imprimis reverendo, Domino Petro ab Aliaco, Navarrici gymnasii quondam archididascalo, necnon Caroli Quinti Caelestinorum Parisiensium fundatoris confessorio dignissimo. Postremo autem locupletata et limatiori stylo donata, a Religioso fratre Dionysio Fabro, Caelestinorum eorundem Priore meritissimo.*

basée sur des preuves bien limitées. L'œuvre parut en effet pendant l'année qui suivit le décès de Lefebvre survenu en 1538, et le cortège de poèmes encomiastiques situé à la fin du livre contient une élégie funèbre rédigée par « un autre frère Célestin », vraisemblablement Boudan lui-même, en l'honneur du correcteur récemment disparu¹⁶. Les œuvres d'attribution certaine parvenues à la postérité sont aujourd'hui conservées dans trois manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France ; il s'agit notamment des manuscrits Lat. 17692, 18328 et 18577¹⁷. Dans le troisième de ces documents, le manuscrit 18577, se trouve le poème de Claude Boudan intitulé *De mutua hugonostici belli et catholicae pacis collatione carmen heroicum* (*Sur la comparaison de la guerre huguenote et de la paix catholique*), qui constitue l'objet de la présente étude.

Les 621 hexamètres de ce discours polémique occupent les feuilles 2 v^o–18 r^o du manuscrit 18577. Boudan s'en prend d'abord avec violence aux tenants de la « nouvelle opinion » calviniste, qu'il nomme « hérétiques », en les comparant longuement, dans la première moitié du poème, à une peste nocive qui se répand, pour le malheur général et collectif, à travers toutes les régions du royaume. Ensuite, dans la seconde moitié du poème avant la conclusion, le poète énumère quelques régions de la France dans lesquelles l'hérésie se serait déclarée, fournissant pour chacune d'elles une petite description des ravages effectués par cette maladie coriace et délétère. Une comparaison des effets opposés de la Paix et de la Guerre, valeurs allégoriques qui représentent désormais les deux camps du conflit des confessions, marque enfin avec solennité les derniers vers du poème. Considérée dans son ensemble, cette composition de Claude Boudan revêt une certaine ressemblance, pour la verve polémique qui l'anime, avec les nombreux essais et discours poétiques qui parurent à l'époque sous la plume d'auteurs tant latins que vernaculaires. Le ton qu'il emploie n'est pas en effet sans rappeler telle pièce de Léger Duchesne¹⁸, ou la vivacité caractéristique des *Discours des misères* de Ronsard. Au sein de la tradition latine qui

16. D'Ailly, *Vita beatissimi patris, D. Petri Caelestini Quinti*, f. CII r^o–CIII r^o : « De transitu R.P. Fratris Dionysii Fabri Caelestini, huius libelli authoris, Dialogus. Interlocutores, Ratio, Relligio. »

17. MS. BNF Lat. 18328 : *Documents mss. relatifs à la vie de s. Pierre Célestin et à l'histoire de l'ordre des Célestins. Beaucoup de poésies latines de Claude Boudan*, fol. 38 v^o sq. ; MS. BNF Lat. 17692 : *Opusculs de Jean Bertauld, général des Célestins*, poésies de C. Boudan aux ff. 68 r^o–79 v^o. ; MS. BNF Lat. 18577 : Cl. Boudan, *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione Carmen heroicum*.

18. Sur cet aspect de l'œuvre poétique de Léger Duchesne, voir notamment Sharratt, « The Poetry of Léger Duchesne » ; et Nassichuk, « Les silves de Léger Duchesne ».

remonte à l'Antiquité, ce type de poésie « engagée » apparaît déjà dans les compositions politiques de Claudien et dans les pièces didactiques de Prudence, puis se manifeste abondamment à l'époque médiévale sous le calame des satiristes du XII^e siècle¹⁹. Au XVI^e siècle, dans la foulée des *Sylves* qu'Ange Politien composa sur le patron des œuvres de Stace, plusieurs poètes poursuivent la « quête d'une écriture transgénérique, susceptible de "tout dire" », celle même par laquelle le grand humaniste florentin « a voulu fondre dans un ouvrage sans précédent les connaissances de tous ordres amassées au cours de sa carrière²⁰ ». L'orientation résolument partisane du poème de Claude Boudan le sépare évidemment de l'écriture de la sylvie écrite à la manière d'un humaniste comme Politien. Le souci évident de l'abondance et de la richesse lexicale de son œuvre porte certainement l'empreinte d'un travail d'invention semblable à celui qui informe à sa base cette tendance majeure de la poésie de l'époque.

Le portrait de la Guerre « huguenote »

À l'ouverture de ce long discours polémique rédigé en hexamètres, Claude Boudan emprunte le lieu commun, typique du genre de la sylvie depuis Stace, de l'œuvre confectionnée de façon spontanée pendant les heures de loisir, qui représente l'élan de sincérité jaillissant sans artifice du cœur de l'orateur²¹. Le poème porte sur la guerre, le fléau actuel du royaume des Valois, et l'auteur le dédie à Pietro Morrone surnommé Célestin, le saint fondateur de son ordre monastique. Boudan affirme d'emblée la source de cette contagion qui se répand dans tous les coins du royaume :

Haeresis hoc genuit fidei contraria nostrae,
Singula francigenae inficiens confinia gentis²².

Ces premiers vers révèlent déjà une attitude bien tranchée à l'égard de « l'hérésie » huguenote, dont la présence se déclare avec force dans le pays ancestral

19. Pepin, *Literature of Satire in the Twelfth Century: a Neglected Mediaeval Genre*.

20. Galand, *Les yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence*, 26.

21. Galand et Hallyn, *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, 130–34.

22. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 5–6, f. 2 v^o : « L'hérésie, contraire à notre Foi, a généré ce fléau, / Infectant chacune des régions de la race originnaire de France. »

des Gaules. Boudan décrit cette hérésie comme « contraire » à la « foi collective » (*fidei ... nostrae*), une affliction d'origine étrangère qui affecte désormais tous les coins du territoire habité par la « race originaire de France » (*francigenae ... gentis*). Le polyptote construit autour de la racine *gen-*, *genuit*, *francigenae*, *gentis*, souligne ici la portée identitaire de cette première description de l'origine des malheurs actuels. Cette mention déjà emphatique constitue la première référence aux thèmes du fléau public, de la maladie collective, voire de la peste, qui deviendra le principal objet de la rhétorique du blâme dans ce long discours en vers que le frère Boudan livre à la postérité lettrée des Célestins.

L'auteur invite son lecteur à voir dans ce travail un miroir qui reflète « les moments de crise du sceptre guerrier » en France. Aussi se propose-t-il d'élaborer le portrait du royaume à une époque de trouble extrême et d'émoi généralisé qui permet à la figure diabolique de Mars, dieu de la guerre, de fomenter sans cesse la discorde et la violence. Mars devient ainsi un véritable personnage satanique, un diable jailli des entrailles de la Terre pour « sévir violemment contre les champs de la Gaule. » Le dieu de la Guerre s'oppose à la sainte figure de la Paix, présence bénéfique envoyée par le Seigneur depuis les hauteurs du Ciel. Boudan souligne soigneusement la différence, la dissemblance même d'aspect qui sépare ces deux personnages. Il invite les lecteurs à les contempler en lisant ses vers, « dans lesquels en effet le portrait de la Guerre est tout tracé, et où se dessine aussi l'image de la Paix agréable, arbre dont la qualité se laisse connaître d'après son fruit même²³ ». Loin en effet de se cantonner à quelque rôle d'allégorie, comme celui du fameux « Sanglier Discorde » auquel Charles Quint et François Ier donnent la chasse dans des vers de circonstance qu'Hugues Salel composa à la suite de l'entrevue d'Aigues-Mortes en 1538²⁴, la Guerre et la Paix en viennent rapidement, dans ce discours poétique du moine célestin, à camper les rôles partisans annoncés dans le titre. Les personnages que présente ici Claude Boudan se profilent au milieu d'un univers mythologique élaboré chez les poètes français de la deuxième moitié du XVI^e siècle et dont J. Hutton a naguère signalé plusieurs éléments²⁵.

23. Voir la note 16 *infra*.

24. Nassichuk, « Poétique de la diplomatie : Hugues Salel et l'entrée de Charles Quint en France (1539–1540) ».

25. Hutton, *Themes of Peace in Renaissance Poetry*. Voir aussi, plus récemment, Yandell, « Rhetorics of Peace: Pierre de Ronsard and Michel de l'Hospital on the Eve of the French Wars of Religion ».

Le procédé poétique du moine célestin n'est pas en effet très différent de celui que l'on découvre sous la plume des poètes satiriques, voire des pamphlétaires, des années 1560 et 1570 qui, à l'image du Ronsard des *Discours des misères de ce temps*, composent des diatribes pleines de vitupérations dans lesquelles ils raisonnent souvent à partir d'hypotyposes violentes évoquant la réalité hideuse des champs de bataille, la dévastation des campagnes et de la vie agricole, la désintégration des familles déchirées par le conflit intestine. Dès l'ouverture du poème, Boudan trace un portrait détaillé de ces désordres multiples. Il n'hésite pas à souligner le rapport d'identité qui subsiste selon lui entre le tableau qu'il met devant les yeux du lecteur et le visage même de l'ennemi calviniste qui en porte, tout seul, la lourde responsabilité. Mais avant de faire le triste bilan de ce rapport, il décrit soigneusement la portée didactique de son procédé de poète toujours soucieux de la vérité. Boudan emprunte un trait rhétorique au lieu commun "*Chi vuol veder*" pétrarquien, bien établi dans la poésie vernaculaire de son siècle, afin de mettre en place le contraste entre la Guerre et la Paix. La séquence empruntée consiste généralement en une longue phrase caractérisée par l'expression d'un désir : « Qui veut voir ... », suivie d'un subjonctif : « ... qu'il vienne ... ». Ici, Boudan invite son lecteur, qui souhaite connaître quelles souffrances ont été infligées à la France (*Si quis nosse cupit ...*), à lire ses vers (... *legat haec*) :

Quae duo dissimili quam sint diversa figura,
 Et quam dissimiles habeant per singula mores,
 Si quis nosse cupit, legat haec, quae metra sequuntur,
 Nempe quibus belli effigies depingitur, atque
 Pingitur aptatae resplendens pacis ymago. [3 r^o]
 Arbor qualis erit fructu cognoscitur ipso,
 Fructu nanque suo quaevis cognoscitur arbor,
 Tu quoque cerbereum si vis cognoscere martem,
 Conspice monstrum ingens, immane, ignobile, praeceps,
 Funestum, crudele, vagum, mortale, cruentum,
 Terribile, inconstans, cunctis horribile visu²⁶.

26. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 16–25, f. 2 v^o–3 r^o : « Combien ces deux sont différents, dissemblables d'aspect, / Ayant des mœurs différentes selon l'individu, / Si quelqu'un désirait le savoir, qu'il lise ces vers qui suivent, / Dans lesquels en effet le portrait de la guerre est tout tracé et / Se dessine l'image resplendissante de la Paix accordée. / La qualité de l'arbre se connaît

La célèbre formule héritée du sonnet 248 des *Rime diverse* de Pétrarque constitue un lieu commun de la poésie française contemporaine, notamment du sonnet, à partir de l'emploi éclatant qu'en fait Ronsard dans la pièce qui ouvre ses *Amours* de 1552²⁷. Nombreux sont les auteurs qui, tout le long du siècle, perpétuent et régénèrent ce lieu commun. Il s'agit en effet d'une tournure récurrente qui réunit les générations et les tendances, comme en témoignent les occurrences chez Clément Marot²⁸, Mellin de Saint-Gelais²⁹, Maurice Scève³⁰, Pontus de Tyard³¹, Joachim Du Bellay³², Amadis Jamyn³³ et de nombreux autres auteurs de vers d'éloge composés en l'honneur de femmes aimées et admirées. La méditation sur les ruines de Rome chez Du Bellay montre aussi que cette même formule, qui introduit souvent une hypotypose, s'accommode sans difficulté à l'élaboration de portraits plus nuancés, voire plus sombres, possibilité confirmée également par son emploi chez des auteurs de tragédies comme Étienne Jodelle³⁴.

Claude Boudan déploie cette topique de la poésie vernaculaire afin de souligner la portée visuelle de l'image qu'il place à sa suite, lorsqu'il invite son lecteur à contempler attentivement l'aspect de l'ennemi. Il n'hésite pas à caractériser celui-ci comme la présence incarnée de Mars, dieu païen de la guerre, dessinant l'image monstrueuse de la fureur martiale qui se déchaîne en un éclatement de violence meurtrière :

Quando tuae menti Martis succurrit ymago,
Barbaricas tecum reputa spectare phalanges,

d'après son fruit même, / Et puisque c'est par son fruit que tout arbre se laisse connaître, / Toi aussi, si tu veux connaître Mars aux traits de Cerbère, / Contemple ce monstre énorme, sauvage, ignoble et violent, / Funeste, cruel, errant, mortifère, sanglant, / Terrible, inconstant, en tous aspects horrible à voir. »

27. Ronsard, 4, *Amours*, Lm., 5.

28. *Six sonnetz de Pétrarque sur la mort de sa dame Laure, traduitz d'Italien en François par Clément Marot*, III (éd. Defaux, 2, 495) ; *Adolescence Clémentine*, « Chanson » 9 (éd. Defaux, 1, 185).

29. « D'une damoyelle », Manuscrit BNF fr. 878 (éd. Stone, t. 2, 73, 137).

30. *Délie*, 278 (éd. McFarlane, 270).

31. *Premier livre des Erreurs Amoureuses*, 2.

32. Olive, 62 (éd. Joukovsky, t. 1, 47).

33. *Les œuvres poétiques*, 4, 16 (éd. Carrington, t. 2, 160).

34. *Didon se sacrifiant*, I, 419–28. (éd. De Buzon et Ternaux, 46).

Vultibus horribiles, vocis sonituque tremendas,
 Instructas acies ferro, pugnisque furentes,
 Armorum strepitum magna formidine plenum,
 Indomitae plebis fremitus, oculosque minaces.
 Cornua rauca sonant, aures taratantara laedit,
 Et fera bombardae vibrat tormenta satelles.
 Excipitur clamorque virum, clangorque tubarum ;
 Per vices hominum multi ceduntque, caduntque.
 Congestas simul et clades, tepidoque cruore
 Undantes videas campos, et sanguine tincta
 Flumina, quis gemitus non imo pectore ducat³⁵.

Dans cette séquence qui, comme souvent dans les hypotyposes guerrières, contient de nombreuses réminiscences de l'*Énéide* de Virgile et du *Pharsale* de Lucain³⁶, le poète cherche à évoquer l'ambiance effrayante du champ de bataille par le double moyen d'effets sonores et d'images associées au conflit armé. Sans décrire le contexte de l'action, il présente aux yeux et aux oreilles du lecteur une série d'impressions sensorielles visant à recréer le sentiment de désarroi des combattants ou des assiégés. Ainsi, la récurrence fréquente de la consonne occlusive vélaire sourde dans les quatre premiers vers cités – "succurrit ... tecum ... spectare ... vocis ... Instructas acies ..." – transmet la cadence peu rythmique, plutôt inquiétante, des heurts et des chocs assésés à ceux qui dans la mêlée reçoivent des coups durs et imprévisibles. Le rythme fortement spondaïque des quatrième et cinquième vers fait sentir aussi la force de l'urgence qui anime les gestes et tient les sensibilités dans un état perpétuel d'alerte.

35. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 26–38, f. 3 r^o : « Lorsque l'image de Mars te vient à l'esprit, / Considère en toi-même que tu observes les troupes ennemies, / Horribles de visage, terrifiantes par le bruit de leur voix, / Les lignes armées du fer, furieuses dans la bataille, / Le crépitement des armes plein d'une grande frayeur, / Le grondement de la plèbe invaincue, les yeux menaçants. / Les trompettes rauques résonnent, le tarantura frappe les oreilles, / Et l'escorte féroce fait vibrer les cordages de la bombarde. / On y entend la clameur des hommes, le bruit des trompettes ; / Par vagues des hommes s'enfuient nombreux puis tombent. / À voir à la fois les calamités entassées, les champs ruisselants / De sang humide, et les fleuves teints de la couleur de sang, / Qui ne pousserait pas quelque gémissement du fond du cœur ? »

36. « *clamorque virum* » Virgile, *Énéide*, 1, 87 ; 2, 313 ; 11, 192 ; « *clangorque tubarum* » Virgile, *Énéide*, 2, 313 ; 11, 192 ; Lucain, *Pharsale*, 1, 137 ; « *oculosque minaces* » Lucain, *Pharsale*, 7, 291 ; « *sanguine tincta* » Ovide, *Métamorphoses*, 10, 714 ; Tr. 4, 6, 34 ; « *imo pectore* » Virgile 11, 377, 840.

Même l'usage de la célèbre onomatopée *taratantara*, associée à une tournure d'Ennius³⁷, visant à imiter le son de la trompette guerrière qui « blesse ... les oreilles », nourrit l'effet sonore de ce tableau, dont l'effet visé semble être de provoquer le malaise du lecteur en le plaçant devant l'image d'un adversaire monstrueux.

Les souffrances du royaume

Le tableau de l'horreur martiale que dresse ici Claude Boudan sert de prélude à une longue description poétique de la désolation générale qui règne en France. Selon le poète, cette désolation serait l'œuvre des partisans de la Réforme calviniste qui sèment le désordre, suscitent la violence et répandent la destruction à grande échelle. La croissance néfaste de l'hérésie dans toutes les régions du royaume des Valois, que Boudan décrira longuement dans la deuxième moitié de son poème, constitue, au niveau du corps collectif, une véritable maladie virulente et contagieuse. Le poète insiste sur la primauté d'une relation causale entre la diffusion grandissante de l'hérésie dans tous les recoins du territoire de France et le bouleversement de la vie publique dans chacune de ses diverses facettes, introduisant à cet endroit la métaphore de la peste contagieuse. Il existe aujourd'hui une haine meurtrière, explique-t-il, qui divise non seulement le royaume, les régions et les cités, mais aussi le noyau familial. C'est aussi cette unité essentielle qui constitue, selon cette optique, la composante première de l'harmonie sociale :

Concurrunt acies fratrum (miserabile dictu)
 Incidit in fratrem frater conjunctus amore,
 Opprimitur discors cum iam bacchatur Erynnis.
 In proprium pectus misere dstringitur ensis,
 Haereticae rabies pestis dum saeva vagatur,
 Humanique viget passim discordia sensus,
 Undique calcantur segetes, agrestia rura
 Vastantur, variae flammis crepitantibus ardent
 Villae, militibus segetes abiguntur iniquis³⁸.

37. *Annalium fragmenta*, 451.

38. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 43–51, f. 4 r° : « Les armées fraternelles se heurtent dans la bataille, hélas, / Le frère devient la victime du frère auquel il est lié par amour, / Surpris

Les lecteurs passionnés du xvi^e siècle en France reconnaîtront sans peine dans ces vers le motif de la peste que l'on trouve récurrent dans les écrits de l'époque³⁹. Cette période mouvementée, dont la violence extrême bafoue souvent l'ordre habituel de la Nature, se profile également dans la topique de la discorde familiale, celle notamment de la désaffection séparant tragiquement les membres d'une même famille⁴⁰. Le même esprit criminel d'aliénation, semée par l'hérésie qui se répand, pousse l'homme à enfoncer le glaive dans sa propre poitrine. Cette référence à la folie suicidaire reflète vraisemblablement la perspective du poète monastique partisan de l'orthodoxie confessionnelle, selon laquelle l'abandon de l'Église ne constitue rien de moins qu'un renoncement à la Vie, sans possibilité alternative. Au lieu de voir dans la topique de la discorde, héritée de l'Écriture, une référence à la foi inébranlable qui libère l'homme de ses attaches charnelles et terrestres en séparant le grain de l'ivraie⁴¹, Boudan la déploie plutôt comme une figure de la menace du Mal, de l'iniquité à combattre, image annonciatrice du chaos apocalyptique. Parallèlement aux poètes contemporains de la même obédience confessionnelle, comme Léger Duchesne et le chanoine d'Évreux Guillaume Postel⁴², Claude Boudan préconise la plus grande rigueur envers ceux qui s'éloignent de la droite voie, tout compromis lui paraissant blasphématoire.

Après avoir dressé l'image allégorique de la guerre assimilée explicitement à l'aspect des soldats huguenots, le poète se met à énumérer les divers lieux en France ayant souffert de la violence semée et répandue par ce qu'il perçoit

au moment où Erynnis, la discordante, entre en délire. / Contre son propre cœur il dégaine misérablement l'épée, / Pendant que la peste féroce de la contagion hérétique se répand, / Et que règne partout la discorde de l'esprit humain, / Que de toutes parts les récoltes sont piétinées, les champs agricoles / Dévastés, que nombre de villes sont brûlées dans le crépitement des / Flammes, et que les récoltes sont emportées par le soldatesque inique. »

39. Hobart, *La Peste à la Renaissance. L'imaginaire d'un fléau dans la littérature au xvi^e siècle*.

40. Mathieu 10, 21 ; Esaïe, 19, 2.

41. Mathieu 10, 35 ; Luc, 12, 51–53.

42. *De Caesis Haeresiarichis Elegia. Auctore Guillelmo Postello Rothomag.* Postel décrit en effet le suicide du roi Saül comme la conséquence de sa décision pécheresse d'épargner le roi Agag (Sam. 1, 31, 4) : « Hinc Saül ultrices versas in viscera dextras / Pro non occiso principe sensit Agag. / Regia sunt isthaec supremi jura tonantis, / Non impune Saül quae violata tulit. » Charles IX, argumente ce même poète, voulut éviter le même destin lorsqu'il décida de faire assassiner Gaspard de Coligny : « Has veritus poenas Rex Carolus ecce necari / Juratum mandato Gasparis ense caput. »

comme une secte criminelle. La ville de Soissons, ravagée par l'ennemi en 1567⁴³, subit les blessures douloureuses d'une agression qui visait tout particulièrement les édifices appartenant à l'Église. Boudan s'adresse directement à la ville elle-même, l'implorant de bien vouloir se souvenir des coups barbares que l'ennemi lui a portés :

Iam quaeso memora, quisnam te fecit inanem,
 Suessio, vel quis te vacuum, nudamque reliquit.
 Quae cunctis repleta bonis paulo ante manebas,
 Urbs illustris eras, nunc desolata videris,
 Religionis opus quis tam mirabile rupit,
 Quae tua percelebris tecum vicinia quondam
 Extitit, et vario semper celebrata decore⁴⁴ ?

L'insistance sur le contraste entre l'ancienne splendeur et l'actuelle misère d'une ville humiliée dans son cœur spirituel et symbolique n'est pas sans rappeler la tristesse des *Lamentations*, les paraphrases latines et vernaculaires, lesquelles ont généré une résonance grandissante pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle⁴⁵. Laisée « nue » et « désolée », la ville autrefois « illustre » et « célébrée » est ici envisagée par Claude Boudan, qui s'inspire du poète biblique, comme un véritable personnage. Sur le ton méditatif du regret, le moine célestin souligne cet exemple comme une preuve de l'impiété qui sévit à l'heure actuelle en France. Il passe ensuite à la ville d'Auxerre, déplorant les gestes sacrilèges de l'ennemi qui aurait, selon ses dires, violenté et brûlé les reliques de saint Germain :

Altissiodorum non vi, sed fraude dolosa
 Haeretici capiunt, dum fit vindemia, cuius

43. Lépaular, *Journal de D. Lépaular, religieux du monastère de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, prieur de Sainte-Geneviève, curé de Coevres, sur la prise de cette ville par les Huguenots en 1567*.

44. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 117–23, f. 5 r^o–v^o : « Souviens-toi désormais, je te prie, de l'homme qui t'a enlevé l'âme, / Soissons, et qui t'a laissée vide et dénudée. / Ville illustre tu étais, toi qui, naguère replète de toutes / Bonnes choses, sembles maintenant abandonnée, / Qui donc a si merveilleusement rompu l'œuvre de la religion, / Grâce auquel tu étais hautement célèbre autrefois, avec toute ta / Région, et sans cesse fêtée d'honneurs divers ? »

45. Junod, « "Maintenant moi, Jérémie" : de l'exposition de Jérémie à l'exploitation de Jérémie »,.

Tutellaris erat Germanus et optimus hospes,
Prodigia efficiens, necnon miracula, sed quid ?
Ossa sacrata viri furialibus ignibus urunt⁴⁶.

En soulignant l'opposition entre la « force » armée honorable et la « fourberie » rusée qui a permis aux huguenots de se saisir d'Auxerre en 1567⁴⁷, la même année où ils envahirent Soissons, l'auteur cherche non seulement à mettre en évidence les manigances déshonorables de ceux qui désacralisent les édifices religieux, mais aussi à rappeler que leur crime fut accompli sans la complicité du peuple auxerrois.

Boudan décrit chaque événement comme la manifestation d'une force externe qui s'impose avec brutalité à des localités meurtries par l'impiété des huguenots. Aux églises et édifices atteints par cette barbarie destructrice, qui portent déjà une charge symbolique notable, il associe les saints locaux, outragés au même titre que les bâtiments et les habitants. Aussi déclare-t-il qu'à Tours, vraisemblablement pendant l'occupation des « Cent jours » de 1562, les mêmes « hérétiques » n'ont pas hésité à brûler et à faire disperser les restes de saint Martin :

Reliquias tui sacer o Martine turon[ens]is
Corporis ardentes vacuas sparsere per auras,
Cuius magna fides defunctos reddidit orbi,
Restituens illis dilectae munera vitae⁴⁸.

46. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 124–28, f. 5 v° : « De la cité des Auxerrois ils se saisissent, les hérétiques, non par la force, / Mais par la déception frauduleuse pendant la saison des vendanges, / Cité dont Germain fut le protecteur et le meilleur allié / À force d'effectuer des prodiges, sinon des miracles – mais quoi ? / Ils font brûler dans les flammes furieuses les ossements sacrés du grand homme ! »

47. Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots, et de la délivrance de la même ville les années 1567 & 1568 [Texte imprimé]. Avec un récit de ce qui a précédé & de ce qui a suivi ces deux fameux événements ; & des ravages commis à La Charité, Gien, Cône, Donzi, Entrains, Crevan, Iranci, Colanges-les-Vineuses & autres lieux du diocèse d'Auxerre.*

48. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 129–32, f. 5 v° : « Les reliques de ton corps, ô Saint Martin de Tours, / Ils les ont éparpillées, tout ardentes, à travers les vaines brises, / Dont la grande foi a ramené les défunts au monde, / Leur restituant les grands dons de la vie tant aimée. »

Ici encore, l'image de la flamme dévastatrice – “*Reliquias ... ardentis ...*” – réside au centre du tableau dynamique évoquant le mouvement progressif de la violence meurtrière, sacrilège, à travers les villes et les églises du royaume des Valois. Dans le Poitou, la ville associée à l'un des plus grands docteurs de l'Église catholique, à la fois poète sacré et théologien, a subi le même sort lors d'une attaque :

Hylarii sacri doctoris, grandiloquique
 Divini eloquii qui multa volumina scripsit,
 Cuius reliquias urbs Pictavensis habebat,
 Has manibus diris flamma crepitante perurunt⁴⁹.

L'auteur renvoie sans doute, dans ces vers, soit aux manifestations violentes survenues dans la ville dès 1562, lors de la première Guerre de religion, soit au fameux siège de Poitiers conduit par les forces de Coligny pendant l'été de 1569. Boudan énumère dans cette séquence les gestes des foules qui, mobilisées par une conviction impie, ont porté atteinte au patrimoine symbolique de l'Église en France. Il met ainsi sous les yeux des lecteurs une série d'images cueillies sur le terrain du conflit, témoignage de l'égarement d'un royaume et de son peuple à une époque de confusion spirituelle et de violence partisane.

Ainsi, le souvenir poétique des crimes de l'ennemi huguenot dans lequel le moine poète voit l'unique cause de la guerre civile, tient d'abord en une énumération des lieux où la violence sacrilège a sévi contre les tenants de l'orthodoxie catholique. Il s'agit bien d'un procédé employé par poètes et orateurs des deux côtés du conflit confessionnel⁵⁰. Au tableau initial du monstre de la Guerre qui anime ces gestes profanateurs, le poète ajoute plus loin une liste des obédiences confessionnelles, toutes hérétiques, qui se regroupent selon lui sous l'égide de l'erreur belliqueuse et de la transgression morale :

49. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 133–36, f. 5 v° : « D'Hilaire, le saint docteur doté d'une belle faconde, / Qui a composé maint volume d'une éloquence divine, / Dont la ville du Poitou possédait les restes, / De leurs funestes mains par la flamme crépitante ils font consumer les reliques. »

50. Comme en témoigne, à titre d'exemple, la longue énumération des atrocités de la guerre chez Agrippa d'Aubigné, au livre V (« Fers ») des *Tragiques*, au terme de laquelle l'auteur s'interrompt, déclarant que la liste pourrait se rallonger encore, v. 1117–20 : « Où voulez-vous, mes yeux, courir ville après ville, / Pour décrire des morts jusques à trente mille ? / Quels mots trouverez-vous, quel style, pour nommer / Tant de flots renaissants de l'impiteuse mer ? »

Nonnullos Calvinus habet sua signa sequentes,
 Dogmata complures sectantur falsa Lutheri,
 Alter et infausto aplauditque favetque Bucero.
 Cur Anaba[p]tistas sileam, tacitoque relinquam ?
 Quos gressu sequitur curvato sexus uterque⁵¹.

La liste de la troupe des adversaires que dresse ici l'auteur fait état d'un ensemble de factions dont la diversité semble augmenter le désordre et la confusion qu'ils sèment partout à travers le royaume. Boudan choisit des épithètes propres à bien mettre en évidence l'erreur des mortels qui adhèrent à l'hérésie : « *Dogmata ... falsa* », « *infausto ... Bucero* », quitte à souligner la métaphore de la « marche détournée » (*gressu ... curvato*) de ces aveuglés qui s'égarer tragiquement du droit chemin.

Une telle prolifération de maux et d'iniquités dans le royaume conduit le poète à comparer l'époque actuelle, caractérisée par la poussée des hérésies multiples, aux périodes antérieures dans l'histoire de la France. L'autorité royale, suggère-t-il, aurait dû suivre l'exemple de ses ancêtres et de ses prédécesseurs en répondant avec une fermeté intransigeante à toute opposition, voire à toute interrogation :

Liligera trusere tui regione priores
 Haereticos, quos ante tuos impune per agros
 Laeta recepisti, qui te nunc dente canino
 Rodere non cessant, ad funera moesta trahentes.
 Libera quae quondam florens regina fuisti,
 Te velut ancillam misero servire tributo
 Constituunt, regique tuo parere recusant,
 Qui si principiis tantorum obstare malorum
 Carolus ex omni Rex nixus parte fuisset,
 Iam non tanta forent cristatae prelia genti⁵².

51. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 220–24, f. 8 r° : « Plusieurs se rangent fidèlement sous les bannières de Calvin, / Nombreux sont ceux qui suivent les faux dogmes de Luther, / Tel autre encore porte sa faveur à Bucer qu'il applaudit. / Et pourquoi me tairais-je des Anabaptistes, les passant sous silence ? / Ceux-là, hommes et des femmes les suivent d'un pas peu droit. »

52. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 382–91, f. 12 r° : « Tes ancêtres les ont fait sortir du pays qui porte l'étendard du lys, / Les hérétiques que, joyeuse, tu as reçus autrefois sans

Charles IX règne encore au moment où Claude Boudan rédige ce poème, mais cela ne l'empêche pas de critiquer ce qu'il perçoit comme la tolérance excessive dont le souverain fait preuve à l'égard des tenants de la nouvelle opinion. Comme c'est le cas chez un grand nombre des pamphlétaires orthodoxes pendant la période des conflits religieux, le poète célestin soutient que seule la confession catholique, au sein de laquelle les ancêtres des rois de France ont toujours vécu, demeure légitime dans le royaume. S'adressant à la France elle-même, il explique qu'un manque de fermeté sur ce principe ouvre la voie au relativisme funeste dans le domaine des mœurs publiques :

Quando cuncta licent, cunctis impune relictis ;
 Haud remanere valent, nec eadem sede morantur
 Et Deus, et Belial ; mors, vitaeque ; gratia, crimen ;
 Ignis et unda simul, tenebrae cum luce corusca.
 Una fides, unusque deus, baptismus et unus ;
 Lex est una Dei, cui lex contraria dirae
 Haeresis extitit, quam non miseranda repellis,
 Sed permittis eam propriis illudere natis⁵³.

La violence qui fait gémir le royaume des Valois, représenté sous l'aspect d'un personnage féminin qui ressemble à la Jérusalem des *Lamentations*, découle inévitablement, affirme le poète, d'une tolérance mal placée qui entraîne de nombreuses conséquences pénibles. Il appartient à la royauté de protéger ses sujets et elle-même face aux incursions du Mal qui cherche sans cesse sa voie d'entrée dans le cœur des hommes rendus vulnérables par leur faiblesse.

punition / Parmi tes champs, eux qui maintenant d'une dent de chien / Te rongent sans cesse, te traînant vers une mort funeste. / Toi qui autrefois étais une reine libre et épanouie, / Ils t'asservissent, telle une servante, à un tribut / Mesquin, et ils refusent d'obéir à ton roi. / Si au début de tant de malheurs le roi Charles / S'était efforcé partout à les contrer, il n'y aurait plus désormais / De si nombreuses batailles contre un peuple armé. »

53. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 359–66, f. 11 v° : « Quand tout est permis, tout est abandonné sans conséquence ; / À peine peut-on tenir ensemble, fixées à une même place, / Dieu et Bélial, la mort et la vie, la grâce et le crime, / Le feu et l'onde ensemble, les ténèbres avec la lumière éclatante. / Il existe une seule foi, un seul Dieu, un seul baptême aussi, / Une seule loi de Dieu, à laquelle s'oppose la loi contraire / De l'affreuse hérésie que tu rejettes sans pitié, / Mais tu permets à tes propres enfants de s'en leurrer. »

Or, la présence sombre de cette force maligne, très ancienne, se manifeste enfin avec éclat à une époque où la vigilance des fidèles se relâche au profit des ambiguïtés morales présentées ici comme l'effet inévitable de la pluralité confessionnelle. Telle une maladie couvée depuis longtemps, qui demeure sans symptômes agressifs jusqu'au moment de son éclosion douloureuse, l'hérésie se nourrit de la dégénérescence des esprits avant de frapper avec une puissance foudroyante. Elle reconduit aussi, dans son train d'afflictions et de malheurs, les péchés les plus fondamentaux. Boudan compare cette maladie de l'esprit aux effets dévastateurs que la lèpre exerce sur la physionomie :

Intus agens altas radices tempore longo
Immedicabile fit, quod erat sanabile vulnus.
Non bene, quae sero est medicina parata, medetur.
Non facile haereseos veterem depellere morbum,
Quo per longa more gens tempora Franca laborat.
Haeresis haereticis perversa tenaciter haeret.
Hinc et ab haerendo nomen sortitur adeptum
Non minus his haeret, quam noxia lepra leprosis,
Quam vel fermentum permixtae haeretque farinae.
Haeresis haud aliud quam pessima lepra, tenaxque,
Fermentumque potens totam corrumpere massam,
Cancer ubique suum serpens fundendo venenum⁵⁴ ...

L'explication étymologique vise à démontrer que l'hérésie est une affliction de longue durée que l'on ne saurait guérir facilement (*immedicabile*). En réalité, l'erreur s'accroche (*haeret*) aux hérétiques, suggère le poète, d'une façon qui ne laisse augurer d'aucune conversion réelle et sincère. Une infection pestilente,

54. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 392–403, f. 12 r^o–v^o : « Portant à l'intérieur depuis longtemps des racines profondes, / La plaie d'abord guérissable est devenue irrémédiable. / Un remède préparé tardivement apporte peu de secours. / Elle n'est pas facile à extirper, une fois murie, la maladie d'hérésie / Dont le peuple de France souffre depuis bien longtemps. / L'hérésie perverse s'accroche aux hérétiques avec ténacité. / Voilà pourquoi le nom se dérive aussi de ce mot de l'adhésion, / Car l'hérésie ne s'accroche pas moins à eux que la lèpre aux lépreux, / Ou que le ferment ne se rattache à la farine qui lui est mélangée. / L'hérésie n'est guère autre chose que la lèpre horrible, et tenace, / C'est le ferment susceptible de corrompre la masse entière, / Le cancer qui glisse partout en répandant son venin ... ».

qu'il aurait sans doute été possible de vaincre dès les premiers moments, a plongé des racines profondes dans le cœur de l'homme mortel qui vit dans l'erreur. Portant en elle les vestiges antiques du péché originel⁵⁵, cette infection de l'hérésie appelle les moyens les plus fermes, les soins les plus agressifs.

La riposte triomphale de la Paix « catholique »

À cette menace de l'hérésie qui se répand à travers le royaume comme une véritable maladie contagieuse et mortifère, la riposte valeureuse, annonce triomphalement Boudan, s'est déjà fait sentir en plusieurs lieux. Ayant salué rapidement les peuples de Picardie, d'Auvergne et de Bourgogne pour avoir su maintenir la foi et chasser les tentations de l'hérésie, il dresse, en l'espace de dix-huit hexamètres, un éloge de la ville de Sens, connue pour le massacre des huguenots qui y eut lieu le 12 avril 1562, quelques semaines seulement après celui de Wassy⁵⁶. Le poète décrit d'abord le supplice infligé aux huguenots victimes de la violence meurtrière dans leur propre ville :

Praefeream'ne pios Senonas, tacitosque relinquam ?
 Ordine quos primo describere nostra poesis
 Debuit, hii siquidem primi fregere rebelles
 Haereticos, legis refugas tunc prorsus avitae.
 Urbs Senonensis eos flagris affecit acerbis,
 Nonnullos submersit aquis, aliosque peremit
 Fustibus et quosdam prostravit ab ense cadentes,
 Ac tandem reliquos patria de sede fugavit⁵⁷.

55. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, f. 12 v° : « Nam quocumque loco viget heresis impia, linquit / Semina nequitiae, priscaequae et vestigia fraudis. » (« Car en quelque lieu que l'hérésie impie aille fleurissant, elle laisse / Les germes de l'iniquité, les vestiges de la tromperie originelle. »)

56. Carroll, « The Rights of Violence », 142 : « The events at Sens were perhaps the deadliest of the massacres that occurred in the tense and rumour-filled weeks that followed Wassy. » Dans cet article à la visée théorique plus large (127–62), l'auteur fournit une description utile du contexte et des événements du 12 avril 1562 (142–50).

57. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 168–75, f. 6 v° : « Devrais-je mentionner les pieux Senonais, puis les laisser dans le silence ? / Ce sont ceux-là qu'en premier lieu notre poésie dut / Décrire, puisqu'ils ont les premiers brisé les Hérétiques / Rebelles et tout à fait réfractaires à la loi de nos ancêtres. / La ville de Sens leur a infligé le fouet amer ; / Plusieurs elle a submergés dans les eaux,

Boudan tient à décrire la violence perpétrée contre la population protestante de Sens comme le geste défensif d'un peuple menacé, assiégé par une troupe séditeuse. Aussi décrit-il une scène d'affrontement militaire comme la preuve de l'héroïsme des Sénonais défenseurs de leur ville contre une force imposante. Face à ce Goliath hétérodoxe, les habitants fidèles à la tradition de l'Église ont emporté une victoire éclatante, qui leur assure une gloire durable :

Et quod maius adhuc, quando impius obsidet urbem
 Hostis, et invadit duro certamine muros,
 Obsidione gravi se liberat, expulit hostes,
 Qui se jactabant rupturos moenia, necnon
 Urbem capturos valido munimine cinctam.
 Ast abiere procul miseranda strage repulsi
 Experti validas Senonum cum robore vires.
 Hinc decus immortalis tibi, laus, atque perennis
 Gloria debetur, quae nullo decidet aevo,
 Urbs Senonum, tantos quae fers ex hoste triumphos⁵⁸.

Cet éloge des habitants catholiques de la ville de Sens, proféré sur un ton hymnique⁵⁹, reflète sous un angle évidemment partisan la réalité d'une forte tension locale bien plus complexe entre deux factions confessionnelles importantes et résolument hostiles l'une à l'autre. Le massacre d'un regroupement protestant à Sens constitue, pour le moine célestin, l'exemple de la dure justice salutaire imposée par les défenseurs de l'Église. L'enthousiasme

d'autres elle a tués / Avec des bâtons et d'autres encore elle a passés à l'épée, / Et enfin elle en a chassé le reste de son siège ancestral. »

58. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 176–85, f. 6 v^o–7 r^o : « Et ce qui est encore plus grand, quand l'ennemi impie assiège / La ville, et envahit les murs par une lutte acharnée, / Elle se libère du siège menaçant, expulse les troupes ennemies / Qui se vantaient de briser les fortifications et de / Capturer la ville entourée d'un rempart bien solide. / Or, ils sont repartis bien loin de là, repoussés, dans une déroute pitoyable, / Ayant subi les forces robustes et toute la vigueur des Senonais. / Pour cela te revient l'honneur immortel, la renommée et / La gloire pérenne qui ne périra jamais, / Ville de Sens, toi qui remportes de telles victoires sur l'ennemi. »

59. La promesse de l'éternité (« *laus, atque perennis / Gloria debetur* »), et l'emploi du verbe conjugué au futur pour caractériser la vigueur sempiternelle de l'éloge promis (« ... *quae nullo decidet aevo* »), rapprochent ces références à des villes individuelles des péroiraisons, élaborées sur le mode de la prière, qui terminent les hymnes de Ronsard et de Marulle.

démessuré que montre le poète à l'égard de cette manifestation de violence en Bourgogne permet aussi de croire, en l'absence de toute mention de la Saint-Barthélemy de Paris dans le poème, que ce discours de Boudan fut composé avant les événements du 23 et 24 août 1572.

La mention de Paris que fait l'auteur de ce poème concerne seulement un conflit antérieur aux violences tragiques de la Saint-Barthélemy. Boudan choisit un épisode qui remonte à la deuxième Guerre de religion, dans lequel il souhaite voir l'annonce providentielle d'une victoire triomphale de la « Paix catholique ». C'est bien dans cet esprit partisan, jubilatoire, qu'il décrit la victoire des forces royales à Saint-Denis non loin des murs de Paris, le 10 novembre 1567 :

Non urbs, non patria est, quam non invasit in isto
 Francorum regno, rabies insana superbe
 Haereseos in cuius partem grassatur in omnem.
 Tangere te voluit sacrata Lutetia, teque
 Saepius invasit, sed frustra, bestia mendax,
 Bellua multorum capitum, quae dicitur atrox
 Haeresis, atque tuos juxta tentoria muros
 Incassum posuit, mavortiaque arma locavit.
 Ipsa tuas magno sensit conamine dextras,
 Atque suo est experta tuas discrimine vires.
 In Dionysiis bellando noxia campis
 Plurima membrorum perpessa est damna suorum,
 Hinc confusa tuis abiit de finibus excors⁶⁰.

La victoire de l'orthodoxie espérée par le principal de l'ordre des Célestins ne devait pas se produire aussi rapidement, ni de façon aussi décisive que l'image ici élaborée le suggère, mais ces vers témoignent de la présence de l'esprit

60. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 145–57, f. 6 r^o : « Il n'est pas de ville ni de patrie, dans ce royaume de France, / Que n'a pas envahie la rage malsaine de l'arrogante / Hérésie, car elle se répand dans chaque coin. / Elle a voulu te frapper, toi aussi, sacrée Lutèce, et elle t'a attaquée / Bien souvent, mais en vain, la bête pleine de mensonges, / Monstre aux têtes nombreuses, qui porte le nom de l'affreuse / Hérésie, et elle a posé vainement ses camps devant / Tes murs, pour y positionner ses munitions de guerre. / Elle-même a ressenti, dans son immense effort, la force de ton bras, / Et elle a connu ta force au moment décisif. / Livrant la bataille dans les champs de Saint-Denis, la peste / A subi la perte de plusieurs de ses membres, / Ce qui l'a fait repartir confuse, dévoyée, de tes frontières. »

militant, porté sur les nouvelles des champs de bataille, au sein même des monastères à cette époque de fer. Ces épisodes sanglants de Sens et de Saint-Denis apparaissent chez Claude Boudan, non comme de regrettables atteintes portées au régime de la paix et de la diplomatie, mais plutôt comme des signes d'espoir qui annoncent la paix à venir.

Seule l'unanimité de la foi et de l'obédience confessionnelle, suggère l'auteur, saura restaurer la vie paisible au royaume de France. Pour qui souhaite revenir à une vie publique stable et apaisée, sans secousses tumultueuses ni violences soudaines et tragiques, l'élimination du membre malade, l'éradication entière de l'hérésie, s'impose comme une évidence. Afin de ramener la Paix sur le territoire des Valois, il faut procéder à l'opération douloureuse qui seule permettra de mettre une fin aux souffrances de la guerre :

Ergo necesse tibi civilia bella fugando
 Francigeno haereseos proscindere germina regno.
 Perfidiaequé malas penitus discerpere spinas,
 Quam fovet haereticus, leges abolendo paternas,
 Juribus et patriis contra pugnando prophanis.
 Hinc tibi prima mali labes, primordia casus
 Hinc venere tui, tanti fundamina frangas
 Criminis, et pacis dabitur tibi nobile munus⁶¹.

Cette position radicale, selon laquelle la coexistence des confessions catholique et protestante au sein du royaume serait non seulement impossible, mais aussi dangereuse au maintien de l'harmonie sociale, apparaît avec une régularité fréquente sous la plume des pamphlétaires les plus conservateurs à l'époque de Charles IX⁶². C'est bien dans cet esprit de la logique brutale des contrastes que

61. *De mutua Hugonostici belli et catholicae pacis collatione*, v. 412-19, f. 12 v^o-13 r^o : « Il est donc nécessaire pour toi, afin d'éviter les guerres civiles, / De retrancher les germes de l'hérésie du royaume des Français, / D'arracher entièrement les méchantes épines de la Perfidie / Que l'hérétique caresse en éradiquant les lois de nos pères / Et en opposant aux lois paternelles des lois profanes. / Puisque de là te sont venues la tare primitive de ton mal, les / Origines de ta chute, il faut que tu brises le fondement d'un tel / Crime, et tu recevras le bien noble cadeau de la Paix. »

62. Voir sur ce point notre article déjà cité, « Les silves de Léger Duchesne », ainsi que, sur le ton employé dans nombre de ces publications, Racaut, *Hatred in Print : Catholic Propaganda and Protestant Identity During the French Wars of Religion*.

Boudan procède, dans la dernière partie de son poème, à une comparaison des vertus aimables de la Paix aux horreurs terrifiantes de la Guerre, développement qui n'est pas sans rapprocher le poète moine de la grande élégie *De pace et bello* qu'a signée le poète Yves Roupeau, réputé sympathisant de la Réforme calviniste, pendant le règne d'Henri II et dans le contexte d'une montée des tensions confessionnelles en France et en Europe⁶³.

Conclusion

Claude Boudan livre à la postérité lettrée de son ordre monastique un discours énergique dans lequel il témoigne des malheurs du royaume, qu'il attribue entièrement à l'iniquité sacrilège de l'ennemi huguenot. Le portrait symbolique de celui-ci dans la première partie de son discours précède l'énumération détaillée de villes et de régions touchées par la violence qui déchire le tissu social de la France. Cette énumération évoque une série d'épisodes situés à des époques diverses, mais concentrés pour la plupart dans les années 1562 à 1567. À travers les mentions récurrentes de saints locaux dont les restes auraient été déplacés, perturbés et brûlés par les élans destructeurs des foules protestantes pleines de rage, l'auteur souligne le caractère blasphématoire de gestes collectifs qui secouent les fondements de la vie civile. Aussi présente-t-il la réponse catholique comme la riposte valeureuse des justes contre l'agression criminelle des impies, sans exclure le massacre d'une troupe huguenote à Sens. Par ce long discours composé en hexamètres dactyliques, le membre de l'ordre des Célestins apporte sa contribution au riche courant de la poésie latine « engagée » de la deuxième moitié du xvi^e siècle en France⁶⁴.

Travaux cités

- Borchardt, Karl. *Die Cölestiner : Eine Mönchsgemeinschaft des späteren Mittelalters*. Husum : Matthiesen Verlag, 2006.
- Buron, Emmanuel et Julien Goeury, éd. *Lectures de Ronsard : Discours des siècles de ce temps*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009.

63. *De pace et bello carmen elegiacum, cum dialogo de pacis descriptione. Cui accessit epigrammatum Liber*. Yvone Rospello Santone authore.

64. McFarlane, « La poétique néo-latine et l'engagement à l'époque des guerres de religion ».

- Campagne, Hervé. « Disputes et “crimes verbaux”. La querelle littéraire au XVI^e siècle en France », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, vol. 98, no 1 (1998) : 3–15.
- Carroll, Stuart. « The Rights of Violence », *Past and Present*, vol. 214 (2012) : 127–162.
- Centre V. L. Saulnier. *Le pamphlet en France au XVI^e siècle*. Paris : École normale supérieure des jeunes filles, 1983.
- Charbonnier, Frédéric. *La poésie française et les guerres de religion (1560–1574). Étude historique et littéraire sur la poésie militante depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX*. Paris : Bureau de la Revue des œuvres nouvelles, 1919.
- D'Ailly, Pierre. *Vita beatissimi patris, D. Petri Caelestini Quinti, Pontificis Maximi, ordinis Caelestinorum institutoris eximii, qui summo tandem Pontificatui renunciavit. Conscripta primum a doctissimo theologo, Cardinale Cameracensi imprimis reverendo, Domino Petro ab Aliaco, Navarrici gymnasii quondam archididascalo, necnon Caroli Quinti Caelestinorum Parisiensium fundatoris confessario dignissimo. Postremo autem locupletata et limatiori stylo donata, a Religioso fratre Dionysio Fabro, Caelestinorum eorundem Priore meritissimo*. Paris : François Estienne, 1539.
- Debaggi-Baranova, Tatiana. *À coup de libelles : une culture politique au temps des guerres de religion (1562–1598)*. Genève : Droz, 2012.
- Demerson, Guy. *Dorat en son temps. Culture classique et présence au monde*. Clermont-Ferrand : ADOSA, 1983.
- Ferrer, Véronique, Frank Lestringant et Alexandre Tarrête, dir. *Sur les Discours des misères de ce temps de Ronsard : d'une plume de fer sur un papier d'acier*. Orléans : Paradigme, 2009.
- Galand, Perrine. *Les yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence*. Orléans : Paradigme, 1995.
- Galand, Perrine et Fernand Hallyn. *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*. Genève : Droz, 2001.
- Hobart, Brenton. *La Peste à la Renaissance. L'imaginaire d'un fléau dans la littérature au XVI^e siècle*. Paris : Classiques Garnier, 2020.
- Hutton, James. *Themes of Peace in Renaissance Poetry*. Ithaca : Cornell University Press, 1984.

- Junod, Samuel. « “Maintenant moi, Jérémie” : de l’exposition de Jérémie à l’exploitation de Jérémie ». Dans *Les paraphrases bibliques aux XVI^e et XVII^e siècles*, dirigé par Véronique Ferrer et Anne Mantero, 171–190. Genève : Droz, 2006.
- Lagardère, Aurelien-Jean. *La vie admirable de notre glorieux père, Saint Pierre Célestin, Pape, cinquième du nom, fondateur de l’ordre des Célestins*. Bar-le-Duc : Guérin, 1873.
- Lebeuf, Jean. *Histoire de la prise d’Auxerre par les huguenots, et de la delivrance de la meme ville les années 1567 & 1568 [Texte imprimé]. Avec un récit de ce qui a précédé & de ce qui a suivi ces deux fameux événements ; & des ravages commis à La Charité, Gien, Cône, Donzi, Entrains, Crevan, Iran-ci, Colanges-les-Vineuses & autres lieux du diocèse d’Auxerre*. Auxerre : Jean-Baptiste Troche, 1723.
- Lépaullart, Nicolas. *Journal de D. Lépaullart, religieux du monastère de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, prieur de Sainte-Geneviève, curé de Coevres, sur la prise de cette ville par les Huguenots en 1567*. Laon : Imprimerie Édouard Fleury, 1862.
- McAskill, Annick. *Le lyrisme chrétien chez Anne de Marquets : étude et édition de ses DIVINES POESIES DE MARC ANTOINE FLAMINIUS (Paris, chez Nicholas Chesneau, 1568/1569)*, thèse de doctorat, Université Western Ontario, 2021.
- McFarlane, Ian D. « La poétique néo-latine et l’engagement à l’époque des guerres de religion ». Dans *Culture et politique en France à l’époque de l’humanisme et de la Renaissance*, dirigé par Franco Simone, 387–411. Turin : Accademia delle Scienze, 1974.
- Nassichuk, John. « Les silves de Léger Duchesne ». Dans *La silve. Histoire d’une écriture libérée en Europe, de l’Antiquité au XVIII^e siècle*, dirigé par Perrine Galand et Sylvie Laigneau-Fontaine, 577–600. Turnhout : Brepols 2013.
- Nassichuk, John. « Poétique de la diplomatie : Hugues Salel et l’entrée de Charles Quint en France (1539–1540) », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, no 55 (2002) : 51–67.
- Passot-Manoorettonil, Agnes. *Poètes et pédagogues de la Réforme catholique*. Paris : Classiques Garnier, 2019.
- Pepin, Ronald E. *Literature of Satire in the Twelfth Century: A Neglected Medieval Genre*. Lewiston : E. Mellen Press, 1988.

- Pineaux, Jacques. *La poésie des protestants de langue française : du premier synode national jusqu'à la proclamation de l'édit de Nantes (1559–1598)*. Paris : Klincksieck, 1971.
- Postel, Guillaume. *De Caesis Haeresiarchis Elegia. Auctore Guillelmo Postello Rothomag.* Paris : Nicolas Montanus, 1572.
- Racaut, Luc. *Hatred in Print : Catholic Propaganda and Protestant Identity During the French Wars of Religion*. Burlington : Ashgate, 2002.
- Roberts, Yvonne. *Jean-Antoine de Baïf and the Valois Court*. Berne : Peter Lang, 2000.
- Roupeau, Yves. *De pace et bello carmen elegiacum, cum dialogo de pacis descriptione. Cui accessit epigrammatum Liber. Yvone Rospello Santone auctore.* Paris, Guillaume Julien, 1556.
- Sharratt, Peter. « The Poetry of Léger Duchesne ». Dans *Neo-Latin and the Vernacular in Renaissance France*, dirigé par Grahame Castor et Terence Cave, 174–198 (Oxford : Oxford University Press, 1984).
- Shaw, Robert. *The Celestine Monks of France, c. 1350–1450. Observant Reform in an Age of Schism, Council and War*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 2018.
- Vignes, Jean. *Mots dorés pour un siècle de fer*. Paris : Champion, 1997.
- Wawrzyniak, Natalia. *Lamentation et polémique au temps des guerres de Religion*. Paris : Classiques Garnier, 2017.
- Yandell, Cathy. « Rhetorics of Peace: Pierre de Ronsard and Michel de l'Hospital on the Eve of the French Wars of Religion ». Dans *Itineraries in French Renaissance Literature: Essays for Mary B. McKinley*, dirigé par Jeff Persels et al., 211–227. Boston : Brill, 2017.